COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: J.S./ 5043003 / Dossier 446

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
Unité de formation : INITIATION A L'INFORMATIQUE EN MILIEU AGRICOLE
CONVENTION AVEC LA JEUNE ALLIANCE PAYSANNE
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 750101U21X1

Etablissement : COURS TECHN. COMMERC. ET PROF.DE LA VILLE DE BINCHE
RUE DES ARCHERS,12
7130 BINCHE

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. de Laet.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

O Communauté française — O Libre - confessionnel
X Provincial et comunal — O - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : Cours Techniques commerciaux et Professionnels de la Ville de Binche
adresse complète : 152/5.043.003 12, rue des Archers
n° de matricule : 7130 BINCHE
n° de téléphone : 064/34.20.93

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : (3)

Initiation à l'informatique en milieu agricole
(Convention avec Jeune Alliance Paysanne)

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de ..1.. pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe n°2 de ..1.. pages (2)

5. Classement de l'unité de formation.

X (1) enseignement secondaire : transition (1) ~~qualification~~ (1)
degré : ~~inférieur~~ (1) supérieur (1)

O (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : .....

O (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de ..1... pages (2)

7. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de ..1... pages (2)

8. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de ..1... pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours — Repris en annexe n° 6 de ..1... pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

ANNEXE n° 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION :

1. FINALITES GENERALES.

1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITES PARTICULIERES.

2.a. Permettre de répondre de manière raisonnée à l'informatisation par la compréhension des concepts mis en jeu.

2.b. Familiariser à l'utilisation de l'informatique dans le contexte agricole.

2.c. Initier aux techniques et connaissances de base nécessaires à l'utilisation des systèmes informatiques.

2.d. Développer des attitudes critiques vis-à-vis du traitement automatique de l'information.

ANNEXE N° 2

PREREQUIS :

Pour être admissible dans cette unité de formation, le candidat doit être capable de comprendre à la lecture et à l'audition, un texte du niveau de fin d'études de l'enseignement secondaire inférieur.

Est directement admissible le candidat porteur d'un titre de fin d'études du niveau au moins secondaire inférieur.

ANNEXE n° 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU DE REGROUPEMENT.

Durant les temps d'utilisation de l'ordinateur, il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail et pas plus de vingt étudiants par groupe.

ANNEXE n° 4

PROGRAMME DES COURS

L'objectif général de cette unité est de familiariser l'étudiant avec l'environnement informatique auquel il est ou il sera confronté dans son milieu professionnel.

L'étudiant sera capable de

1.Présenter le schéma global d'un système informatique.

2.Reconnaître les divers éléments susceptibles d'être utilisés dans un environnement informatique
- unité centrale
- connexions (ports séries/parallèles,souris,...)
- périphériques
- mémoires de masse

3.Utiliser un système qui permet d'effectuer les opérations sur les mémoires et leurs contenus.

4.Utiliser divers programmes ; les programmes d'applications se rattachant à l'activité professionnelle de l'étudiant seront privilégiés, notamment le programme Cérès et un programme de gestion de culture.

5.Manipuler un clavier alphanumérique dans un contexte informatique.

ANNEXE n° 5

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES DE L'U.F. :

Première partie.
SAVOIR-FAIRE.

La compétence de l'étudiant sera jugée acceptable si, placé dans la situation suivante :

- face à un système informatique connu et sur lequel sont installés plusieurs programmes,
- en respectant le temps alloué,
- en respectant les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique,
- en utilisant les commandes appropriées,

Il est au moins capable

-Pour le système (2 essais maximum)
- de vérifier que le système informatique est prêt à l'emploi;
- de charger l'un des programmes rencontrés à partir d'une mémoire de masse;
- de passer correctement le programme;
- de sortir du programme;
- d'arrêter le système et de le laisser prêt pour l'utilisateur suivant.

-Pour le clavier :
- de déplacer le curseur;
- d'utiliser la barre d'espacement, la touche "retour" et celle d'effacement;
- d'introduire des données numériques (avec/sans pavé numérique) et des données alphanumériques (minuscules/majuscules).

Seconde partie.
SAVOIR.

Les questions d'évaluation vérifieront les capacités à :

- identifier sur un schéma proposé, les composants d'un environnement informatique étudié;
- différencier des éléments tels que les connexions, les périphériques.

ANNEXE n° 6

PROFIL DES CHARGES DE COURS :

I. Initiation pratique à l'ordinateur :

Le chargé de cours sera un enseignant

II. Aperçu du programme "Cérès" :

Le chargé de cours sera

- un expert recruté pour son expérience pratique sur le logiciel dans le domaine agricole.

  Le support du cours (logiciel) requiert des compétences particulières.

  Les applications doivent être orientées dans un domaine particulier en rapport avec les intérêts professionnels des étudiants.

III. Aperçu d'un programme de gestion des cultures.

Le chargé de cours sera

- un expert recruté pour son expérience pratique sur le logiciel dans le domaine agricole.

  Le support du cours (logiciel) requiert des compétences particulières.

  Les applications doivent être orientées dans un domaine particulier en rapport avec les intérêts professionnels des étudiants.